

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

ABONNEMENT

Saumur
En an. 25 fr.
Six mois 13
Trois mois 7

Poste
En an. 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne. 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doi-
vent être remis au bureau du
journal la veille de la reproduc-
tion, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 10 OCTOBRE

Concert avant la rentrée

La Chambre va rentrer. Nous ne parlons pas du Sénat, qui est une quantité négligeable. Il est intéressant de lire les journaux républicains. Les uns menacent, les autres conseillent, quelques-uns flattent la majorité de représentants donnée au pays par la forte poigne de M. Constans.

— Quelle belle Chambre ! disent les louangeurs. Et quelles belles choses elle pourra faire, si elle veut s'en donner la peine !

— Soyons sages, soyons prudents, ne nous occupons que des affaires urgentes, disent les conseillers.

— Ah ça ! N'oublions pas les questions irritantes ! glapissent les radicaux qui sont toujours prêts à ouvrir la crise ministérielle.

Ceux qui chantent les louanges de cette Chambre qui n'a encore fait que des sottises, ce sont les opportunistes qui espèrent conserver en main la queue de la poêle si appréciée par les républicains de toutes nuances.

Ceux qui donnent des conseils sont les républicains modérés, qui n'auraient aucune répugnance à prendre la direction des affaires, qui votent, la mort dans l'âme, les sottises proposées par les autres coteries, qui sont des cœurs tièdes, incapables de faire le bien résolument et d'empêcher le mal.

Ceux qui menacent... ce sont ceux dont la majorité subit toujours la détestable influence, ceux qui, malgré leur petit nombre, font tant de tapage que la majorité, étourdie et désorientée, se laisse imposer leurs folies, quitte à les déplorer plus tard.

Au milieu de ces louanges, de ces conseils et de ces menaces, qu'est-ce que la Chambre va faire ?

Parbleu ! elle va continuer l'existence misérable et bruyante dont elle nous a donné déjà de si tristes échantillons.

Palinodies opportunistes, lâchetés modérées et hurlements radicaux, voilà le concert que la Chambre va donner au pays.

Une cacophonie républicaine à laquelle, hélas ! les oreilles françaises s'habituent, puisque le suffrage universel, depuis dix ans, se laisse toujours imposer les mêmes musiciens.

La Chambre va rentrer. C'est-à-dire que la trêve est finie, c'est-à-dire que les querelles vont recommencer.

C'est pour le 20 octobre que nous est annoncée cette calamité publique.

Commerçants et industriels, baissez la tête ! Voici venir le désordre légal et tout son cortège d'inquiétudes !

Le Figaro contient un article de son rédacteur en chef sur l'attitude que prendra la Droite à la rentrée des Chambres. M. Francis Magnard invite les monarchistes, et cela au lendemain même de l'accueil fait par le parti républicain à l'évolution de M. de Camaran, à reprendre en sous-œuvre l'entreprise conservatrice, la défense de la vraie liberté, et le respect des intérêts généraux devant le suffrage universel.

L'échec des tentatives précédentes ne décourage pas M. Magnard. Il « rêve » la création d'une minorité électorale qui soit nettement, absolument républicaine en même temps que conservatrice.

Nous reviendrons sur ce « rêve », mais dès à présent il nous sera permis de faire remarquer qu'il n'est point au pouvoir des conservateurs, qui ont leur programme nettement défini, de transformer la République.

Ce serait aux républicains à modifier leur politique d'arbitraire, de violences, de gaspillages qui compromet la fortune et l'avenir du pays.

E. R.

LA PAROLE EST A M. ROUVIER

M. Charles Laurent, rédacteur en chef du Jour, feuille très républicaine et quasi ministérielle, a publié un long article où nous lisons :

« On raconte que M. Rouvier, avec le concours d'intermédiaires dont on cite les noms, joue à la Bourse et joue à coup sûr.

» On raconte qu'il pratique un ingénieux système de bascule, faisant ou laissant baisser le cours des rentes quand il veut en acheter à son compte, et faisant acheter du titre, au contraire, par les agents de l'Etat, quand il a besoin que les cours se relèvent pour réaliser ses bénéfices.

» On raconte qu'à ce jeu il a gagné, depuis quelques mois, des sommes considérables, et l'on va même jusqu'à prétendre qu'il consolide ses gains au fur et à mesure en réclamant à son profit des liquidations supplémentaires de la complaisance de ses associés.

» Le scandale a pris maintenant de telles proportions que le silence est impossible, et que le public a le droit de tout savoir.

» Il ne suffirait même plus aujourd'hui, que M. Rouvier, pour se créer un véritable alibi financier, citât le nom du banquier chargé de faire valoir discrètement sa petite fortune privée. On pourrait aller, en effet, chez cet honorable intermédiaire et l'on en sortirait charmé, après avoir vu sur ses livres que le ministre des finances possède en réalité, chez lui, peu de chose.

» Mais cela, c'est le « banquier-paravent. » Il y a derrière lui les banquiers réels, très agissants, très remuants et chargés de très gros intérêts, qui sont les véritables collaborateurs et les agents en Bourse de monsieur le ministre. Ils ont beau masquer leur précieux client dans leurs opérations, tout le monde le reconnaît.

Au conseil des ministres d'hier matin, M. Rouvier, ministre des finances, a communiqué le relevé des achats et des ventes quotidiennes de rentes effectuées pour le compte des Caisse d'épargne par la Caisse des Dépôts et Consignations, depuis le 1^{er} janvier 1890 jusqu'à présent.

Le tableau de ces opérations est inséré aujourd'hui à l'Officiel.

Ce document indique que lesdites opérations ont été exécutées sans interruption et sans variations notables dans le chiffre des rentes achetées quotidiennement.

UN PEU DE LOGIQUE !

Le traité conclu avec le Dahomey met en relief un courageux missionnaire qui vient de rendre à la France un signalé service, le Père Dorgère.

C'est le Père Dorgère qui avait accepté et qui avait rempli brillamment la périlleuse mission de négocier avec Behanzin pour l'élargissement des messagers du commandant Fournier, lesquels avaient été retenus prisonniers à Abomey sous menace de mort.

C'est lui qui, après de longs et pénibles efforts, a obtenu un traité de paix dont les conditions restent en somme honorables pour nous. Il a réussi, en effet, à arracher à Behanzin la reconnaissance de notre protectorat sur Porto-Novo, que ce tyran sauvage et sanguinaire voulait mettre à feu et à sang.

Pour l'amener à céder sur ce point, il a fallu toute l'insistance et toute l'habileté de cet apôtre, et aussi toute l'autorité qu'il a su prendre sur le roi de Dahomey et tout le respect qu'il inspire à son entourage.

Avec une lamentable imprévoyance, le gouvernement nous avait engagés sur la côte des Esclaves dans une aventure qui rappelle, sous plus d'un rapport, l'aventure tonkinoise.

Nous allions, d'ici très peu de temps, être obligés d'entreprendre une expédition coûteuse, longue et meurtrière, sous un climat terrible pour les Européens.

Il n'y aura plus lieu à expédition ; nous économiserons pas mal d'argent, et, ce qui est bien autrement précieux, de nombreuses vies humaines.

Et ce résultat, nous le devons, à qui ? A un missionnaire, à un membre de l'une de ces congrégations que le gouvernement traque sans merci, qu'il prétend ruiner par ses lois fiscales, et dont il empêche le recrutement par la loi militaire.

Et à côté de ce négociateur, qui voit-on encore ? L'amiral de Cuverville, ce vaillant marin, ce ferme chrétien que la Lanterne dénonçait naguère, parce qu'il avait fait inscrire le nom de Dieu sur son vaisseau.

Et il en est ainsi partout. Si la France possède encore quelque prestige au-delà des mers, si on parle encore sa langue, si elle est encore capable de s'implanter quelque part et de garder des colonies, ce n'est pas aux proconsuls athées comme Paul Bert, ni aux financiers juifs qui se précipitent à leur suite sur les pays conquis qu'elle le doit, mais à ses missionnaires, à ses religieux instituteurs et hospitaliers, en même temps qu'à des marins catholiques tels que l'amiral Courbet et l'amiral de Cuverville.

Le gouvernement le sait bien. Il n'ignore pas que les Pères Blancs ont plus fait pour la France en Afrique que MM. Tirman et Massicault, et c'est pourquoi il vient de créer au Congo un nouveau vicariat apostolique.

La République applique toujours le fameux précepte de Gambetta : « L'anti-cléricisme n'est pas un article d'exportation. »

Nous avons constaté maintes fois ces choses, mais il est bon d'y revenir souvent. Il est bon d'opposer ce que nos gouvernants font à l'é-

tranger à ce qu'ils font en France et de leur demander, si c'est possible, un peu de logique.

Et le traité conclu par le Père Dorgère et l'amiral de Cuverville, au Dahomey, nous fournit une occasion nouvelle de crier aux jacobins du jour : « Pourquoi persécutez-vous ces catholiques qui sont les plus dévoués serviteurs du pays ? Pourquoi tarissez-vous par des lois odieuses et impies la source et la fortune de ces apôtres chrétiens que les nations admirent, et qui représentent dans l'univers le plus clair de l'expansion de l'influence et de la gloire de la France ? »

JULES ROUXEL.

Dans l'ordre du jour que le contre-amiral Cavellier de Cuverville a adressé aux troupes sous ses ordres, à l'occasion des négociations de paix avec le Dahomey, menées si habilement par le R. P. Dorgère, nous relevons le passage suivant qui mérite d'être signalé :

« Le contre-amiral, commandant en chef des forces de terre et de mer, faisant fonctions de gouverneur dans le golfe de Bénin, est heureux de porter à la connaissance des troupes et des divers services relevant de son autorité la conduite patriotique et le courageux dévouement avec lesquels le R. P. Dorgère, aumônier de la colonne expéditionnaire, s'est acquitté du message dont il était chargé près le roi du Dahomey. »

Le ministre de la marine a reçu hier une dépêche de l'amiral de Cuverville qui lui demande la croix de la Légion d'honneur pour le Père Dorgère, le missionnaire français, qui vient de conclure la paix avec le roi du Dahomey.

Dernière heure. — Le R. P. Dorgère est nommé chevalier de la Légion d'honneur pour services exceptionnels rendus au Dahomey.

Le Comte de Paris en Amérique

Dépêche du New-York Herald en date de Philadelphie, 7 octobre :

« Monseigneur le Comte de Paris, parti de New-York, accompagné des généraux Butterfield et Howart, et d'une députation de vétérans de l'armée du Potomac, s'est arrêté, avant d'arriver à Philadelphie, à Trenton, où il a trouvé à sa rencontre le colonel George B. Mac-Clellan.

» Le Prince s'est rendu avec le colonel au tombeau du général Mac-Clellan, auprès duquel Monseigneur le Comte de Paris s'est agenouillé et a prié pendant quelques minutes.

» Après avoir déjeuné chez le général Stryker, le Prince, à son départ de Trenton, a envoyé la dépêche suivante à la veuve du général Mac-Clellan, qui est en Angleterre :

« Madame,
» Profondément ému de ma visite au tombeau de mon chef bien-aimé, je vous envoie mes sentiments de sympathie et mes vœux pour votre bonheur.

» COMTE DE PARIS. »

» La réception que Monseigneur le Comte de Paris a reçue, hier, à son arrivée à Philadelphie, a été des plus chaleureuses.

Le soir, il a assisté au dîner donné en son honneur par G.-W. Childs, l'homme le plus riche de Philadelphie et propriétaire du journal *Philadelphia Ledger*.

Les convives étaient : Le gouverneur Beaver, le maire de la ville, M. George ; B. Roberts, président du chemin de fer de Pensylvanie ; le général Butterfield, le général Howard, le colonel J.-P. Nicholson, le colonel Rudolph Ellis, le capitaine J.-G. Rosengarten, M. Austin Corbin, le colonel H.-E. Goodmain, le général Sherman, H. Hayes, ancien président des États-Unis.

Après le dîner, Monseigneur le Comte de Paris s'est rendu au club de l'*Union League* pour assister à une grande soirée, donnée en son honneur.

Jamais les salons du club n'avaient été décorés aussi somptueusement. Les autorités de l'État et un grand nombre de notabilités politiques, et un plus grand nombre d'officiers et de vétérans de l'armée du Potomac, étaient présents.

Monseigneur le Comte de Paris est parti, aujourd'hui, pour Washington.

Le *New-York Herald* communique la dépêche suivante de Washington, 8 octobre :

Le Comte de Paris et sa suite sont arrivés à Washington hier au soir. Le général Schofield, commandant les armées de la Confédération, accompagné de ses aides de camp, est allé à la rencontre du Prince.

Pendant la soirée a eu lieu le dîner au Metropolitan-Club, présidé par le général Schofield. D'autres personnages importants y ont pris part, entre autres MM. les généraux Howard, Butterfield, Augur, Rosecrans, Parke, Wright, Casey, Breckinridge, Vincent et Mac Keever, M. l'amiral Franklin et MM. les secrétaires Noble et Rush.

Aujourd'hui le Comte de Paris a visité les curiosités de la capitale ; ce soir il partira pour Arlington où il prendra le bateau à vapeur sur le Potomac.

ÉTRANGER

LE DISCOURS DE M. CRISPI

Voici, d'après une dépêche de l'*Agence Havas* du 9 octobre, un résumé du discours que M. Crispi vient de prononcer au banquet de Florence :

Dans son discours, M. Crispi blâme l'irréductibilité qui est la plus nuisible des erreurs en Italie et l'ennemi de l'unité de l'Italie et de la paix ; or, l'Italie a besoin de la paix, l'irréductibilité la conduirait à la guerre. Le but immédiat de l'irréductibilité est la rupture de la triple alliance ; les irréductibilistes n'aperçoivent pas les courtoisies de la France clairvoyante envers l'Autriche ; ils n'entendent pas les accusations dont la révolution tessinoise a été le prétexte ;

ils ne comprennent pas qu'ils secondent les visées du vaticanisme qui désire la dissolution de la triple alliance.

M. Crispi combat ensuite la politique d'isolement, qui serait l'idéal des agitateurs ; il montre la nécessité de la triple alliance, dont il fait l'histoire.

L'orateur ajoute que l'existence de la France et de l'Autriche aux frontières de l'Italie est une garantie comme elle est une nécessité de l'équilibre européen, et l'Italie ne peut être que leur amie ; elle leur demande seulement d'oublier la domination qu'elles ont exercée longtemps en deçà des Alpes.

M. Crispi dit en terminant que le vaticanisme se trompe s'il croit que la dissolution de la triple alliance ramènerait la restauration du pouvoir temporel, car les Italiens sauraient défendre l'unité de la patrie ; la Monarchie peut seule assurer les intérêts de l'Italie ; la République amènerait sa ruine.

M. Crispi a été vivement applaudi, il a porté un toast au peuple italien.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

VISITE DES VIGNOBLES DU DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE, par M. VIALA, professeur de l'Institut national Agronomique.

Voici l'itinéraire que suivra, dans l'arrondissement de Saumur, M. Viala :

Lundi 13 octobre

Canton de Gennes

Départ de Saumur, à 8 h. du matin. — Tréves-Cunault, Gennes, 9 h. — Vignoble de la Roche-Froissard. — A 10 h. 1/2, arrivée au domaine départemental du Prieuré, à Saint-Georges-des-Sept-Voies. — A 11 h., visite du domaine et de la pépinière départementale. — Conférence par M. Viala. — A 3 h., départ pour la visite des vignobles de Milly, la Piolière et les Buttards. — Retour à Saumur.

Mardi 14 octobre

Canton de Saumur Sud

Départ de Saumur, à 7 h. du matin. — Montsoreau, 8 h. — Les Bonnardières, Parnay, 10 h. — Visite des vignobles. — A 2 h., départ pour Souzay et Dampierre. — A 3 h., réunion au domaine d'Aunis. — A 4 h. 1/2, retour par les vignobles du Château. — Visite et conférence à l'École de Viticulture de Saumur.

Mercredi 15 octobre

Canton de Montreuil-Bellay

Départ de Saumur, à 7 h. du matin. — Varrains, 8 h. — Visite des vignes et de la pépinière départementale. — Chacé, à 9 h. — Vignes de Chacé. — Saint-Cyr, 10 h. — Brézé, 11 h. 1/2, visite des vignes. — Mersin, à 3 h. — Montreuil-Bellay, 4 h., visite de la Champagne.

Jeudi 16 octobre

Cantons de Doué et de Vihiers

Route sur Doué-la-Fontaine, arrivée à Saint-Georges-Châtelais, à 9 h. 1/2. — Réunion au clos de la Mine. — Départ pour Tigné, à 11 h. — Arrivée à 11 h. 1/2, visite des vignes des Terres-Chaudes, du Chapitre et des Mayennes — (Réunion aux Mayennes). Retour vers Aubigné ; à 4 heures, visite au clos des Valiennes. — Arrivée à Martigné à 4 h. 1/2.

Dans les arrondissements d'Angers et de Cholet, la visite de M. Viala aura lieu, savoir : Les vendredi 17 et samedi 18 octobre, canton de Thouaré.

Les dimanche 19 et lundi 20 octobre, canton de Chalonnes.

Le mardi 21 octobre, canton de Saint-Georges-sur-Loire.

Le mercredi 22 octobre, cantons de Saint-Georges et de Saint-Florent.

Le jeudi 23 octobre, cantons de Saint-Florent et de Champcoceaux.

Le vendredi 24 octobre, cantons de Champcoceaux et d'Angers Nord-Est.

Le samedi 25 octobre, canton des Ponts-de-Cé.

Conférence de clôture, par M. Viala, le 25 octobre, à 3 heures, à l'hôtel de la Préfecture.

Le Préfet de Maine-et-Loire, pénétré de l'importance de la mission que M. le professeur Viala a bien voulu accepter dans ce département, et des services que ses enseignements sont appelés à rendre aux viticulteurs, prie instamment MM. les maires de donner au présent avis la plus grande publicité possible.

L'*Echo de Paris* croit que le général Mathelin recevra sous peu le commandement du 9^e corps d'armée. Le général Villain, qui est actuellement à la tête du 9^e corps, commanderait en chef le 19^e corps.

LA MORT DE GUIOCHEAU

Voici les détails que nous trouvons dans le *Courrier de Saumur* sur les circonstances qui ont amené la mort du malheureux Guiocheau, de Varrains.

Ces circonstances diffèrent complètement de celles que nous avons recueillies :

« Un sieur Girard, Pierre, né à Louin (Deux-Sèvres), domestique sans domicile fixe, volait du raisin dans un clos. Surpris par un nommé Guiocheau, qui voulut le conduire devant le propriétaire du clos, il se débattit pour échapper, et saisissant la jambe de Guiocheau, il le fit tomber à la renverse. La tête porta sur une pierre, le sang jaillit en abondance, sortit par le nez et par les oreilles et Guiocheau resta sans connaissance.

« A cette vue, Girard prit la fuite. Ainsi que nous l'avons dit hier, il a été arrêté entre Varrains et le Clos-Bonnet, par deux courageux

citoyens, MM. Ribot, jardinier, et Peltier, cultivateur.

VILLE DE DOUÉ

CONCOURS DE POULINIÈRES ET POULICHES DU 8 OCTOBRE 1890. — PRIMES D'ENCOURAGEMENT

Poulinières

Primes de l'État

1^o M. Benon, propriétaire à Bagneux, 400 francs et une médaille en argent offerte par la ville de Doué.

2^o M. Gourichon, propriétaire à Somloire, 400 fr.

3^o M. Charbonnier, propriétaire à Montliers, 100 fr.

4^o M. Rouillard, propriétaire à Louresse, 400 fr.

5^o M. Reveau, propriétaire à Distré, 400 fr.

Primes du département

6^o M. Maugin, propriétaire à Saint-Hilaire, 100 fr.

7^o M. Métivier, propriétaire à Louresse, 400 fr.

8^o M. Cathelineau, propriétaire à Saint-Paul, 50 fr.

Primes offertes par la ville de Doué

9^o M. Cady, propriétaire à Denezé, 40 fr.

10^o M. Sauvestre, propriétaire à Saint-Hilaire, 30 fr.

Pouliches

Primes du département

1^o M. Benon, propriétaire à Bagneux, 400 francs et une médaille en argent offerte par la ville de Doué.

2^o M. Cady, propriétaire à Denezé, 400 fr.

3^o M. Thomas, propriétaire à Coron, 50 fr.

4^o M. Boutreux, propriétaire à Vihiers, 50 fr.

Prime offerte par la ville de Doué

5^o M. Cassin, propriétaire aux Cerqueux, 30 fr.

MM. les Membres de la Commission ont reconnu un progrès très remarquable, non seulement dans le nombre, mais aussi dans la distinction des poulinières et pouliches de trois ans présentées à ce concours.

COUR D'APPEL D'ANGERS

Les Chambres de la Cour d'appel d'Angers seront ainsi formées pour l'année judiciaire 1890-1891 :

Première section ou Chambre civile : M. Forquet de Dorne, président ; MM. Mérot, Aubry, Jeanvrot, Barberon et Dumont, conseillers.

Deuxième section (Chambres des appels correctionnels ou des mises en accusation) : M. Chudeau, président ; MM. Morainville, Gallot, Giront, Lefèvre et Degors, conseillers.

Les jours d'audience de la Chambre civile auront lieu lundi, mardi et mercredi ; ceux de la Chambre correctionnelle, jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine.

LA VIE DE CHATEAU EN TOURAINE

On lit dans l'*Echo de Paris* :

« La Touraine tout entière est en ce moment en pleine animation, et réunions et fêtes de

27 Feuilleton de l'*Echo Saumurois*.

MOEURS MARITIMES

FLOT ET JUSANT

PAR PIERRE MAEL.

On comprit que c'était là une résolution arrêtée, qu'on aurait mauvaise grâce à essayer de les retenir.

M. de Buheil trouva le moyen de faire un admirable compliment.

— Allez, messieurs, quand on a pour hôtes des héros, on doit s'estimer heureux du peu de temps pendant lequel ils dépouillent leur héroïsme.

Mais Jeanne s'écria :

— Si nous ne pouvons vous garder, messieurs, du moins pouvons-nous vous suivre. Montrez-nous le chemin.

— Mademoiselle ! s'exclama Pierre.

— Je vous en conjure, monsieur, ne me défendez pas cela. Ce n'est point trop réclamer que de demander la faveur de prier pour vous sur la plage.

Au même instant, une immense clameur

s'éleva, faisant chorus avec le bruit de la tempête. La foule se ruait sur la route de Granville. On entendait les rumeurs les plus diverses :

— Il vient droit sur nous. — Non, sur la pointe du Lude. — Ils n'arriveront pas jusqu'à là. — Il restera, pour le certain, sur le Cocaleux.

Pierre jeta par la fenêtre un nouveau coup d'œil.

— Allons ! Jean, hâtons-nous. Il n'est que temps.

Toujours courant, les jeunes filles en tête, les invités de M. de Buheil eurent promptement gravi la montée de Granville et atteint la tranchée des Anglais. La tempête était dans toute sa force.

Le vent accourait furieux du large, aidant la marée à escalader les roches. Jamais ouragan plus terrible ne se déchaîna dans le golfe, une de ces tourmentes sèches qui participent du cyclone et du ras de marée, et sous la violence desquelles il semble que la terre disloquée va s'engloutir en un épouvantable tourbillon.

Maintenant, les éclairs ne se donnaient plus

de relâche. Dans une atmosphère saturée d'électricité qui épuisait le souffle, qu'aucune goutte de pluie n'allégeait, le tonnerre jetait sa grandiose voix, dominant alors le mugissement de la mer. Des lames hautes de vingt brasses bondissaient à l'assaut du rocher de Granville, lançant leurs embruns jusque sur les assises de la ville haute.

Cà et là, des paquets de mer broyaient les barques et les canots oubliés sur le sec et que l'imprévoyance de leurs patrons avait négligé de garer. Sous la sinistre illumination du firmament, on ne voyait plus qu'une plaine sans bornes, blanche et bouleversée, le spectacle du monde subissant le furieux retour du chaos.

Et sur cet océan démonté, qui mettait à nu ses entrailles, le vent poussait cette effrayante épave, un navire en flammes. Chaque rafale le rapprochait de la côte. Il brûlait par les deux bouts. On le voyait distinctement à cette heure. C'était un grand steamer anglais, dont la cheminée vomissait encore une fumée acre, nauséabonde, de foyer mal inondé, que le vent rabattait sur la plage, prenant à la gorge les spectateurs affolés. L'énorme silhouette se détachait sur la tache rouge, sur les reflets sanglants de l'incendie, dont chaque coup de

fouet du vent activait la dévorante énergie.

Soudain, on entendit un craquement. Des appels de désespoir trouèrent le roulement du tonnerre. Le steamer venait de s'éventrer sur l'une des pointes hautes qui précèdent le cap du Lude. A moins d'un kilomètre de la côte, il s'échouait sur un récif invisible, cloué là par un caprice du destin, afin que tout ce peuple consterné pût assister à son agonie.

De droite et de gauche, dans la foule, les clameurs s'élevaient discordantes. On s'interpellait de part et d'autre. Des plaintes de femmes se mêlaient à de rauques et dures répliques de matelots.

— Ah ça ! est-ce qu'on va les laisser là, comme ça, sans secours ? Est-ce que le canot est sorti ? — Non, mais il va sortir. — Quand je vous dis qu'il ne sortira pas. — L'équipage est à Cancale et à Saint-Malo. Et Lebrun, le patron, a la fièvre célébrée. Probable qu'il n'y a rien à faire, d'ailleurs, avec un chien de temps pareil et le feu dans sa coque. Pas moyen d'aborder à moins d'aller au vent. Et puis quoi ! D'ici là tout sera grillé. Monsieur le curé va leur donner l'absolution, sans doute. C'est dur tout de même, pour le sûr et le certain, mais que voulez-vous, c'est le métier !

« Nous n'en finirions pas s'il fallait énumérer tous les châteaux de cette province privilégiée, qui est bien le centre le plus gai que nous connaissions. »

« Nous n'en finirions pas s'il fallait énumérer tous les châteaux de cette province privilégiée, qui est bien le centre le plus gai que nous connaissions. »

LES EAUX MINÉRALES DE CHATEAU-LA-VALLIÈRE

Il existe à Château-la-Vallière plusieurs sources minérales connues depuis longtemps et répandues dans les communes environnantes d'Indre-et-Loire, de l'Anjou et de la Sarthe, et dont le débouché tend à s'accroître par suite de la position privilégiée de ce charmant pays.

Ces eaux minérales se divisent en deux sortes :

1° Les unes ferrugineuses proprement dites, parmi lesquelles il faut classer celles de la Bonne-Fontaine et de l'Arche ;

2° Les autres magnésiennes et également ferrugineuses de la source du Bas-Aulnay dont les propriétaires ont fait récemment la captation et l'aménagement complet.

Bon nombre de visiteurs ont déjà parcouru cette année Château-la-Vallière et ses environs pendant les vacances et les grandes manœuvres, profitant des billets d'excursions d'aller et retour très réduits qu'accordent l'Administration des Chemins de fer de l'Etat et la Compagnie des chemins de fer départementaux qui ont des gares dans cette localité.

Des étrangers ont habité pendant juillet et août Château-la-Vallière, venus pour se reposer et respirer l'air pur de la campagne, et parmi lesquels un certain nombre ont dû l'amélioration sensible de leur santé à la suite d'un régime suivi des eaux minérales pendant la durée de leur séjour.

Nous apprenons avec plaisir que tous les habitants, propriétaires, maîtres d'hôtels et négociants de Château-la-Vallière se préparent à recevoir l'année prochaine pendant les beaux jours de juillet, août et septembre, un plus grand nombre d'étrangers et de visiteurs, grâce à la publicité qui sera faite et à l'entrain de chacun et avec le concours certain de la presse et des administrations des chemins de l'Etat et de la Compagnie des chemins de fer départementaux.

SAINT-NAZAIRE. — Au dernier conseil des ministres, M. Jules Roche a fait signer un décret ouvrant le port de Saint-Nazaire à l'exportation des animaux : espèces bovine, chevaline, porcine, ainsi qu'à l'importation et au transit desdites espèces, après vérification de leur état sanitaire.

L'ÉLECTRICITÉ A GUINGAMP

Le Conseil municipal de cette ville vient de voter l'installation de l'éclairage électrique. La concession a été accordée pour 40 ans, à raison de 8,000 fr. par an pour 140 lampes, de la chute du jour à minuit.

De nouveaux cris de la foule firent diversion. — Ah ! les voilà ! les voilà ! Ils viennent ! Ils vont sortir !

Sur la plage, en deçà de la jetée, on voyait des torches et des ombres courir. On entendait des rumeurs confuses de gens hésitant, tenant conseil. Chaque effluence électrique découvrait un grouillement d'hommes discutant et s'agitant. La mer était épouvantable à voir. Elle faisait reculer les marins devant ses poussées effroyables. Il devenait évident que le canot de sauvetage lui-même, avec le petit nombre d'hommes dont on disposait en ce moment, ne pourrait sortir du port. Il serait broyé sur

que, ne vaudra pas, sans doute, laisser s'accréditer le bruit que le wilsonisme est encore officiellement protégé. Il exigera, probablement, que le ministre soit puni s'il n'est pas calomnié, ou que M. Laurent soit châtié s'il s'est rendu l'éditeur, même sincère, d'une calomnie.

Les *Coulisses du Boulangisme* interrompues pour cause de maladie grave de leur auteur avait déjà cessé de plaire au public.

Les coulisses du Rouviérisme pourraient bien avoir un succès plus vif et moins éphémère. Les républicains demandaient : « D'où vient l'argent ? » Et voilà qu'un des leurs, écrivain important et conseiller municipal de

BULLETIN FINANCIER

Paris, 9 octobre 1890.

Affaires presque nulles. Marché sans couleur. Le 3 0/0 par la force des achats gouvernementaux monte à 94.82 1/2 ; le 4 1/2 0/0 à 106.67 1/2.

Comme cours de valeurs de crédit : le Crédit Foncier fait 4,302 ; la Banque de Paris 860 ; la Banque d'Escompte 345 ; le Crédit Lyonnais 775, le Crédit Mobilier est bien tenu à 440, la Société Générale à 500 et la Société de Dépôts et Comptes Courants qui va détacher son coupon de 7.50 à 603.

En vertu du décret royal du 27 septembre 1890, une souscription contre espèces au prix de 95 0/0 sera ouverte le 15 courant en Espagne seulement à 340,000 billets hypothécaires de l'île de Cuba 5 0/0, faisant partie d'un emprunt de 1,750,000 billets, destiné au remboursement de la dette flottante et à la conversion des titres actuellement existant à l'île de Cuba. Cet emprunt est garanti par les douanes et tous les revenus de l'île de Cuba. Il jouit en outre de la garantie absolue de la nation espagnole. La date à laquelle il sera procédé à la conversion des billets de Cuba sera fixée ultérieurement.

L'action de la Compagnie des Chemins de fer Régionaux des Bouches-du-Rhône est recherchée à 525 fr., tant en raison de son revenu qu'à cause des garanties de premier ordre qu'elle présente.

L'obligation des Alcools et Liqueurs purs se négocie à 267.50.

Les Etablissements Eiffel ont de bonnes demandes à 570.

L'Hispano-Néerlandaise va de 29 à 30 fr. L'action du Laurium Grec est en bonne allure à 160. Son dividende pour les trois dernières années a été de 11 fr. et un acompte de 5.50 a été déjà distribué pour le premier semestre de l'exercice en cours.

Les Chemins Economiques font 418.

Le mensonge ne réussit plus en France !

— On l'a bien vu, par exemple, pour les Pilules Suisses, contre lesquelles tant d'efforts ont été tentés pour les déloger de la place qu'elles avaient su gagner dans toutes les familles, efforts qui ont échoué piteusement contre la confiance du public, et aujourd'hui la vogue des Pilules Suisses est aussi grande que jamais.

A l'anberge :

— Monsieur l'anbergiste, ces draps ne sont pas propres.

— C'est vrai... mais la nuit, cela ne se voit pas !

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé Du Barry, la

REVALESCIÈRE

DU BARRY, de Londres

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névralgie, larynite, névrose, darts, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Le Dr Vermeulen, d'Anvers, écrit, le 16 octobre 1888 : « J'ai prescrit avec le plus grand succès, et à plusieurs reprises, votre Reval-

lèches de flamme courir le long des haubans à la façon d'un ruban monstrueux, d'un reptile infernal. Les vergues crépitaient, les hunes flambaient comme des sarments. Tout cet assemblage de fer, de bois, de cordes, de poix, fournissait à l'incendie un aliment inépuisable.

L'équipage et les passagers, ou du moins ce qui en restait, s'étaient réfugiés sur la dunette, et c'était un effrayant tableau que celui de ces infortunés voués à la plus horrible des morts, tendant vainement leurs bras à la foule qu'ils voyaient sur la côte, à quelques encablures à peine.

Potomac, se sont rendus, avec leur suite, à Mont-Vernon pour visiter le tombeau de Washington.

Ensuite, ils se sont rendus, par steamer, au fort Monroe, où ils sont arrivés ce matin.

Une heure après, le prince a pris passage sur l'*Ariel* pour remonter la rivière Saint-James jusqu'à Richmond (Virginie), où il est arrivé à cinq heures du soir.

L'ESPION DE NANCY

Bonnet, l'espion arrêté dernièrement, a comparu devant le tribunal correctionnel de Nancy. Le huis clos a été prononcé au début de l'audience.

cière. En ce moment encore, je traite un enfant qui ne devra la vie qu'à elle ».

Cette, 2 janvier 1890. Votre Revalscière m'a empêché de mourir ; depuis dix-huit mois, c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO, Curé doyen de Cette (Hérault).

Rapport du Docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants, à Londres : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang, — la Revalscière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants » et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par elle. »

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 4 kil., 23 fr. ; soit environ 20 c. le repas ; 45 ans de succès ; 100,000 cures annuelles. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre mandat - poste. — En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

Dépôt à Saumur, chez MM. GONDRAND, épiciers ; COMMON, épiciers.

Maison BOUCHET. J. COUTARD, Successeur

Coiffeur-Parfumeur, 2, rue Saint-Jean, SAUMUR

VOS CHEVEUX ne tomberont plus, ils conserveront leur couleur naturelle si vous employez la **Sève Capillaire Pommade et la Lotion** du docteur R... qui favorisent la croissance et détruisent les pellicules en 8 jours. Les personnes qui en font usage pour les soins de leur toilette voient repousser leurs cheveux en quantité.

Les MÈRES DE FAMILLE, soucieuses de conserver une abondante chevelure à leurs enfants, devront faire usage de la **Sève Capillaire Lotion** pour les soins de leur toilette.

La Lotion, 2 fr., la Pommade, 2 fr. 50.

LE LAPIN
MÉDAILLE
D'OR
PAPIER
CIGARETTES
EXTRA-SUPÉRIEUR
C. DUC
PLACE BELLECOUR, 13, LYON
PARIS - LYON - ANVERS

ÉPICERIE CENTRALE

28, Rue Saint-Jean, Saumur

Malgré la hausse existant sur la bougie, nous vendons toujours

Bougies Arc-en-Ciel... le paquet 70
— Génie extra... 85
— Double pression... 95
Triple pression bougie Andrieux (article recommandé)... 1.10

Par 5 kil. en sortie, remise des droits.

Huile épurée Carcel qualité extra, le kilogramme, 90 c.

Chandelle épurée perfectionnée, le paquet, 2 k. 430 1.95.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Jeanne, entre ses deux jeunes compagnes, ne perdait pas un incident de la terrible scène. En vain Hautfrion, plein d'empressement, avait-il tenté, à plusieurs reprises, de la ramener à la villa : elle s'y était obstinément refusée, répondant même avec une sorte de violence farouche à ses plus tendres objurgations.

— Ecoutez ce que disent ces gens. Là, les entendez-vous ? Ils prétendent qu'il n'y a rien à faire, qu'on va abandonner là ces malheureux, qu'on va les laisser mourir.

— Hélas ! Je ne l'entends que trop.

— Et vous acceptez cette condamnation sans appel ? Vous ne trouvez pas un moyen de leur

venir en aide ? Les députés de la République sont vides comme les discours « d'apaisement » de M. Constans.

Pour avoir de l'argent, on va donc emprunter encore, emprunter toujours.

Ici, autre difficulté : les détenteurs des bons sexennaires, c'est-à-dire les gros banquiers, touchent 4 0/0 d'intérêt.

Consentiront-ils, n'y étant pas forcés, à un échange contre des titres 3 0/0 ?

Oui, s'ils y trouvent un gros bénéfice. Or, M. Rouvier a toujours négligé de dire quel serait ce bénéfice, et nombre de journaux s'inquiètent de cet « oubli » étrange et peut-être volontaire.

À la Bourse et dans la presse spéciale, on

...

Etude de M^e ROGERON, notaire à Beaufort-en-Vallée.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance de suite

LE MAGNIFIQUE

Moulin à eau d'Olivet

Commune de Chartrené, près Bangé, sur le bord d'une route départementale.

Bâtiments et Moulin remis à neuf, trois paires de meules, eau abondante.

Bonne clientèle.

Près, terres, vignes et taillis, d'une contenance totale de 7 hectares 9 ares 50 centiares.

Droit de pêche.

S'adresser audit M^e ROGERON.

Etude de M^e BENARDEAU, notaire à Vernooil.

A VENDRE

Aux enchères publiques

A JALESNES, commune de Vernantes.

1^o Le DIMANCHE 12 OCTOBRE 1890, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, à 10 heures du matin :

Treize vaches, deux génisses, un taureau, vingt-neuf porcs, cinq truies, poules, poulets, trois juments, deux chevaux, charrettes, tombereau, carriole, herses, char-rues, rouleau, harnais, chaudières, moulin à bluter, tarare, etc.

Et généralement tous les bestiaux et matériel garnissant la ferme exploitée par les époux RAPICAULT-LECHAT.

2^o Et le DIMANCHE 19 OCTOBRE 1890, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, à 10 heures du matin :

Dix vaches, trois génisses, deux taureaux, une jument de cinq ans, une pouliche, un poulain, deux juments de trait, vingt-quatre porcs, trois truies ; poulets, lapins, oies, canards ; charrettes, charruées, herses, tombereaux, carrioles, harnais, tarare ; six demi-muids, barriques, chèvre pour voiture, etc.

Et généralement tous les bestiaux et matériel garnissant la ferme exploitée par les époux AUDOUIN-PERDRIAU.

Au comptant, plus 10 0/0.

Etude de M^e MARCOMBRE, huissier à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Par suite de faillite.

Le DIMANCHE 12 octobre 1890, à une heure, à Souzay, en la demeure du sieur ROUSSÉ, restaurateur, M^e MARCOMBRE procédera à la vente aux enchères publiques des effets mobiliers et marchandises dépendant de la faillite dudit sieur ROUSSE.

On vendra notamment :

Billard, meubles de toutes sortes, vins, liqueurs, huit chiens, etc.

Au comptant, plus 10 0/0.

UN MÉNAGE demande le mari comme cocher et la femme comme cuisinière ou femme de chambre, ou bien le mari se placerait seul.

S'adresser au bureau du journal.

RIEN DES AGENCES VACHERIE

à céder portes de Paris

25 vaches, 2 chevaux, vente journalière 320 litres de lait à 45 cent. le litre, on gagne 12,000 fr. par an. Pavillon d'habitation de 12 pièces avec jardin, etc. On traitera avec 12,000 fr. ou avec garanties. Écrire à M. DAGORY, 149, rue Lafayette, PARIS.

Economic-Corset

Nouveau système breveté s. g. d. g.

Avec l'Economic-Corset, les dames peuvent remplacer elles-mêmes, sans le secours d'aucune corsetière, les baleines, ressorts et buscs qui viennent à se casser.

L'Economic-Corset se trouve chez M^{mes} SOURISSEAU et DRON, robes et manteaux, 31, rue St-Jean, à Saumur.

A VENDRE

La Maison de

TISSUS ET CONFECTIONS

De M. THUAU-GIBIER

A Gennes

Très bonne position.

VICHY

Administration - Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS de VICHY pour BAINS. - Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE DE VICHY. - Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

CLERC Un notaire de l'arrondissement de Saumur demande un **principal Clerc** capable. - S'adresser au journal. (704)

ON DEMANDE une **Apprentie couturière.** S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande à se placer comme **éleveurs de bétail** ou soins de basse-cour ; le mari connaissant la culture et le jardinage. S'adresser au bureau du journal.

M^e DUPOUET, notaire à Maturin, demande **principal Clerc.**

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris? Avez-vous des pellicules? Vos cheveux sont-ils faibles et tombent-ils?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats Inespérés. - Vente toujours croissante. - Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. - Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, rue de l'Échiquier, PARIS. Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve à Saumur, chez M. COUARD, 2, rue Saint-Jean, M. MASCHET, rue Saint-Jean, M. RENÉ, rue Saint-Jean, M. PICHARD, rue Nationale.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

PHARMACIE A. CLOSIER

N^o 19, rue Dacier (PLAIE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. - Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. - Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. - Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

ÉPICERIE PARISIENNE

RUE D'ORLÉANS, 33, et RUE DACIER, 38

IMBERT ET FILS

Chocolat Menier, marqué 2 fr. le 1/2 kil. 1.65
 - Poulain, - 2 fr. - 1.70
 - du Planteur, - 2 fr. - 1.70
 - C^{ie} Coloniale, - 2 fr. 50 - 2.20
 Collation des enfants, la boîte de 24 et 44 tablettes. 1.80
 Chocolats et Cacaos Félix Potin. - Chocolats et Cacaos d'Algabelle.

CHOCOLATS IMBERT

N^o 1, bonne qualité, 1/2 kil. 4.20 N^o 4 - supérieur, - 4.80
 N^o 2, santé surfin, - 4.50 N^o 5 double vanille, - 2.40
 N^o 3 vanillé (recommandé) - 4.60 Remise de 5 0/0 par 5 kilos (sauf nos 1 et 2).

GRANDE LIQUIDATION

Pour cause d'agrandissement

GRAND BAZAR

Tenu par DAVEAU, doreur

Rues du Puits-Neuf, 14, et de la Cocasserie, 17 et 15

Les Agrandissements de ces Magasins sont enfin décidés! Pour faciliter ces travaux, il est urgent d'écouler rapidement le **STOCK CONSIDÉRABLE** de marchandises qui les encombrant. Pour arriver à ce résultat, une **GRANDE LIQUIDATION** sans précédent à Saumur, et à prix très réduits, sera faite à tous les rayons, excepté à celui du **35 centimes**, et à celui du **20 centimes** qui vient d'être monté.

La Liquidation frappera toutes les autres marchandises en magasin et également celles devant arriver de fabrique pour les *Etrennes du Jour de l'An*, telles que : Jouets, Objets d'art, Maroquinerie, Glaces, Tableaux, Gravures anglaises et de Gouffé, Parfumerie, Vannerie, Faïences, Porcelaine, Verrerie, Brosserie, Articles de ménage, etc. Les articles de **Bonneterie** : Bas, Chaussures, Capulets, Fichus, Gants, Mitaines, et de **Papeterie** : Cahiers, Registres, Copies de lettres, Papiers à lettres, seront aussi liquidés.

Il sera fait des lots de solde aux Marchands. Tout le monde voudra profiter de ces Occasions, et le **GRAND BAZAR**, rues du Puits-Neuf, 14, et de la Cocasserie, 17 et 15, que sa Belle et Sympathique Clientèle aime tant à visiter, restera toujours « Une des Curiosités de Saumur ».

Les travaux de Dorure et d'Encadrements se feront dans un local spécial pour qu'ils ne soient pas retardés par l'affluence de la Liquidation.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846. PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Échanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 OCTOBRE

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	94 65	ACTIONS		Nord	1855	382	Compagnie parisienne du Gaz
3 0/0 amortissable	95 75	Banque de France	4305	Orléans	1500	464	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500
4 1/2 1883	106 30	Banque d'Escompte	550	Ouest	1050	472	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Comptoir national d'Escompte	633 75	Compagnie parisienne du Gaz	1460	462 50	- 6 0/0 2 ^e série
Oblig. 1855-60 3 0/0	547	Crédit Foncier	635	Transatlantique	615	420	- obligations à lots
- 1865 4 0/0	534	Crédit Industriel et Commercial	785	Canal de Panama	44 50	461	Suez 5 0/0 remboursable à 500
- 1869 3 0/0	418	Crédit Lyonnais	450	Suez	2395	440	FONDS ÉTRANGERS
- 1871 3 0/0	410	Crédit Mobilier	500	VALEURS ÉTRANGÈRES		441	Emprunt russe 1862 5 0/0
- 1875 4 0/0	512	Dépôts et Comptes courants	601 25	Autrichien 4 0/0 or	95 50	441	- 1889 4 0/0
- 1876 4 0/0	538	Société Générale	910	Dettes d'Égypte 6 0/0	494	440	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série
- 1886 3 0/0	408	Est	1495	Extérieure 4 0/0	90 75	441	- 2 ^e
Bons de liquidation	539	Paris-Lyon-Méditerranée	1300	Hongrie 4 0/0 or	90 75	440 50	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)
		Midi		Italie 5 0/0	94 50	441	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500
				Portugal 4 1/2 1888	455 50		

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur 1890

Certifié par l'imprimeur soussigné,

Maire,